



2994

REPRINT

**André Capéau, Laurens Cherchye,
Koen Decancq, André Decoster, Bram De Rock,
François Maniquet, Annemie Nys, Guillaume
Périlleux, Eve Ramaekers, Zoé Rongé, Erik
Schokkaer et Frééric Vermeulen**

En faut-il peu pour être heureux ?
Conditions de vie, bonheur et
bien-être en Belgique

Regards Economiques, 144, 2019

CORE

Voie du Roman Pays 34, L1.03.01

B-1348 Louvain-la-Neuve

Tel (32 10) 47 43 04

Email: immaq-library@uclouvain.be

[https://uclouvain.be/en/research-institutes/
lidam/core/reprints..html](https://uclouvain.be/en/research-institutes/lidam/core/reprints..html)



En faut-il peu pour être heureux ? Conditions de vie, bonheur et bien-être en Belgique¹

Dans cet article, les auteurs partent du principe selon lequel le bien-être s'étend au-delà de la richesse matérielle et proposent un indicateur alternatif, le «revenu équivalent», pour le mesurer. Cet indicateur prend non seulement en compte la situation des individus dans différents domaines de leur vie, mais aussi l'importance qu'ils attachent à ces derniers. Au moyen d'une enquête à grande échelle menée auprès d'un échantillon représentatif de la population belge, ils comparent le revenu équivalent aux indicateurs standards de bien-être matériel (la consommation personnelle) et de bien-être subjectif (la satisfaction à l'égard de la vie).

Bart Capéau **Laurens Cherchye** **Koen Decanq** **André Decoster**
Bram De Rock **François Maniquet** **Annemie Nys** **Guillaume Périlleux**
Eve Ramaekers **Zoé Rongé** **Erik Schokkaert** **Frederic Vermeulen**

Qu'est-ce que le bien-être ?

Le bien-être des habitants d'un pays ne peut pas être mesuré par des normes purement matérielles, telles que, par exemple, le Produit National Brut (PNB) par habitant. Un large consensus se dégage progressivement à ce sujet parmi les chercheurs et les décideurs politiques. L'ancien Président français Nicolas Sarkozy avait convoqué une commission en 2008, réunissant d'éminents chercheurs en sciences sociales, tels que Anthony Atkinson, Daniel Kahneman, Joseph Stiglitz et Amartya Sen, afin de réfléchir à de meilleurs indicateurs du bien-être social² que le PNB. Ces indicateurs alternatifs font quant à eux beaucoup moins l'objet d'un consensus. Ce numéro de *Regards économiques* en propose un en particulier et le confronte à d'autres propositions telles que la satisfaction à l'égard de la vie ou le «cumul des désavantages». Une personne est dite «cumuler des désavantages» lorsqu'elle se trouve dans une situation précaire dans différents domaines simultanément (sur le plan de la santé, du logement et du revenu par exemple).

¹ Un livre sur ce thème et portant le même titre est publié en ce moment par Anthemis. La recherche sur laquelle le livre se base a été financée par le Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale (BELSPO). Davantage d'information sur le contenu de la recherche via le site web : <https://sites.google.com/view/meqin>

² Les économistes utilisent des outils d'analyse spécifiques (appelés «fonctions de bien-être social») afin de classer différents choix économiques (décrivant différentes allocations des ressources dans la société) et d'identifier ceux qui sont les plus désirables pour la société.

... *Qu'est-ce que le bien-être ?*

Ces différentes mesures alternatives du bien-être reconnaissent que la notion de bien-être s'étend au-delà d'un revenu élevé ou du bien-être purement matériel. Beaucoup de dimensions non matérielles, telles qu'une bonne santé, une vie familiale épanouie, un cadre de vie agréable, un emploi du temps qui a du sens ou un travail de qualité, sont au moins aussi importantes pour mener une belle vie.

Il est vrai que tous ces aspects pris ensemble déterminent dans une certaine mesure le bonheur et la satisfaction des gens à l'égard de leur vie, mais ces derniers comportent une dimension profondément *subjective* : ils sont fortement influencés par les ambitions personnelles et les traits de personnalité. Par exemple, les personnes qui ne parviennent pas à concrétiser leurs ambitions élevées ont tendance à se sentir moins satisfaites ou heureuses que celles qui sont objectivement moins bien loties mais qui ont des aspirations plus modérées.

D'un autre côté, les indicateurs (comme le «cumul des désavantages») qui étudient le lien entre les insuffisances dans certains domaines de la vie, tels que la santé et le logement, et les ressources nécessaires pour y remédier, ont tendance à être trop *objectifs*, car ils ne tiennent pas compte de l'opinion qu'ont les individus quant à l'importance relative des différents domaines de la vie. Ces opinions diffèrent d'une personne à l'autre : certaines personnes sont disposées à accepter un emploi moins exigeant afin de dégager suffisamment de temps pour d'autres activités, tandis que d'autres choisiraient le revenu plus élevé associé à un tel emploi exigeant au détriment de leur temps libre. Ces mesures plus objectives ne parviennent pas à tenir compte de ces différences de manière adéquate.

Dans le cadre d'un projet de recherche belge récent (le projet MEqIN, acronyme de *Measuring Equivalent Incomes*), une mesure alternative du bien-être individuel a été étudiée et confrontée aux autres indicateurs standards au sein d'une même base de données. Cette mesure alternative vise à atteindre un compromis entre une conception purement subjective du bien-être (les sentiments de bonheur) et un critère purement objectif (tel que l'analyse du cumul des désavantages), s'appliquant de la même manière à tous les individus quelles que soient leurs préférences personnelles. Le revenu équivalent tente donc de réconcilier ces deux oppositions en tenant à la fois compte des différentes dimensions du bien-être, et du fait que les gens ont leur propre opinion quant à ce qui est important dans leurs vies.

Le reste de cette étude s'articule comme suit. Dans un premier temps, l'enquête MEqIN menée auprès de la population belge est présentée et la situation des Belges dans les dimensions du bien-être prises séparément (les revenus, la santé et le logement) est analysée. Dans un deuxième temps, différents indicateurs alternatifs du bien-être sont discutés et utilisés afin d'identifier les personnes les plus mal loties dans la société. Dans un dernier temps, deux avantages associés à l'étude du revenu équivalent au moyen des données MEqIN sont exposés : il s'agit de la prise en compte de la répartition inégale des ressources au sein des familles ainsi que la proposition d'un indicateur de bien-être concret pour guider l'action politique.

Ce n'est pas seulement de la théorie

Il ne s'agit pas ici uniquement d'un débat théorique. Une enquête à grande échelle menée auprès d'un échantillon représentatif de plus de 3400 adultes issus de 2000 familles belges a été mise en place pour illustrer notre propos de manière empirique.

L'enquête a tout d'abord permis de décrire les différentes dimensions du bien-être individuel des Belges. Nous avons posé des questions sur la santé, le revenu, l'emploi du temps, le logement et le cadre de vie des répondants choisis au hasard. Nous avons ensuite rassemblé assez de matériel pour construire à la fois des mesures subjectives, telles que la satisfaction à l'égard de la vie, et des mesures plus

objectives, de cumul des désavantages et de bien-être matériel (revenu et dépenses de consommation). Finalement, nous avons comparé ces résultats avec ceux de notre propre proposition.

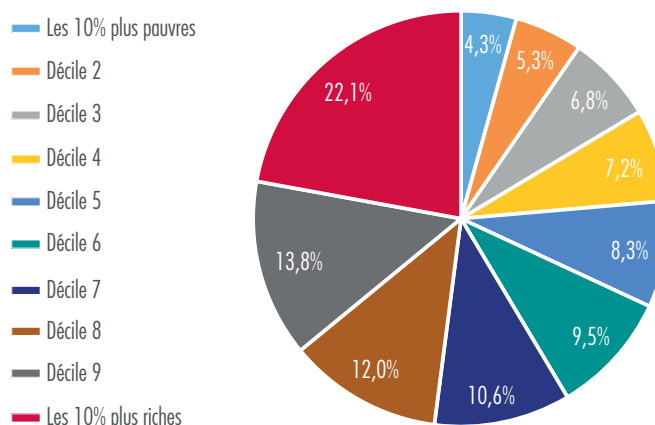
Revenus

En 2016, le revenu disponible moyen du ménage par unité de consommation s'élevait à 1836 euros par mois selon nos données. Plus précisément, le revenu disponible total d'une famille a été divisé par le nombre «d'unités de consommation». Ce nombre est déterminé au moyen d'une échelle d'équivalence qui attribue une pondération à tous les membres du ménage : une unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 unités pour tout membre supplémentaire de plus de 14 ans, et 0,3 unités pour les enfants de moins de 14 ans. Ainsi, un ménage composé de deux adultes et de deux enfants (de moins de 14 ans) équivaut à 2,1 unités de consommation. Selon cette échelle d'équivalence, 1 euro dans la poche d'une personne vivant seule équivaut donc à 2,1 euros dans la poche de la famille composée de deux adultes et deux enfants.

Il est peu surprenant que les revenus soient répartis de manière inégale. Dans la Figure 1, nous avons réparti les répondants en 10 groupes de taille égale (appelés déciles), du revenu disponible moyen le plus faible au revenu le plus élevé. Il ressort de la Figure 1 que *les 10% des belges les plus pauvres disposent d'un peu plus de 4% des revenus totaux, tandis que les 10% les plus riches absorbent plus d'un cinquième de l'ensemble des revenus*. C'est plus du double que ce qui aurait été observé si la distribution des revenus avait été parfaitement égalitaire. L'analyse classique de la pauvreté fixe le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian. Avec nos données, nous obtenons un seuil de pauvreté de 972 euros par mois (une fois de plus, il s'agit du revenu disponible du ménage par unité de consommation). *En Belgique, plus de 14% des gens doivent s'en sortir avec un revenu de moins de 972 euros*.

La pauvreté monétaire va souvent de pair avec certaines caractéristiques sociodémographiques. Au tableau 1, nous divisons la population en quatre groupes. Nous qualifions de très pauvres les personnes disposant de moins de 810 euros par mois. Les personnes ayant entre 810 et 972 euros sont considérées comme pauvres, celles disposant entre 972 et 1134 euros par mois de vulnérables et celles qui reçoivent plus de 1134 euros par mois de non-pauvres. Une famille composée de deux adultes et deux jeunes enfants est donc considérée comme très pauvre si son revenu total est inférieur à 1701 euros, comme pauvre s'il se situe entre 1701 et 2041 euros, comme vulnérable s'il se situe entre 2041 et 2381 euros et comme non-pauvre s'il est supérieur à 2381 euros. Dans le groupe des pauvres et des très pauvres,

Figure 1. Part dans le revenu total de 10 groupes de tailles égales



... Revenus

nous retrouvons disproportionnellement plus de célibataires, de personnes nées dans un autre pays, de chômeurs, de personnes peu qualifiées ainsi que davantage de femmes. De façon surprenante, nous retrouvons plus de pensionnés dans la troisième catégorie («vulnérable»), ceux-ci n'appartiennent donc pas toujours au groupe le plus pauvre de notre société, si l'on ne tient compte que des revenus.

Tableau 1. Pauvreté liée au revenu et caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Belgique	Très pauvre	Pauvre	Vulnérable	Non-pauvre
Femme	50,4	54,8	52,7	57,4	49,3
En couple	69,1	62,2	67,9	54,5	71,0
Migrant	13,2	39,7	32,3	15,9	9,5
Peu qualifié	33,3	47,3	61,7	48,3	28,5
Au chômage	6,5	36,7	24,9	7,3	2,7
Retraité	28,4	13,6	24,5	35,4	29,2

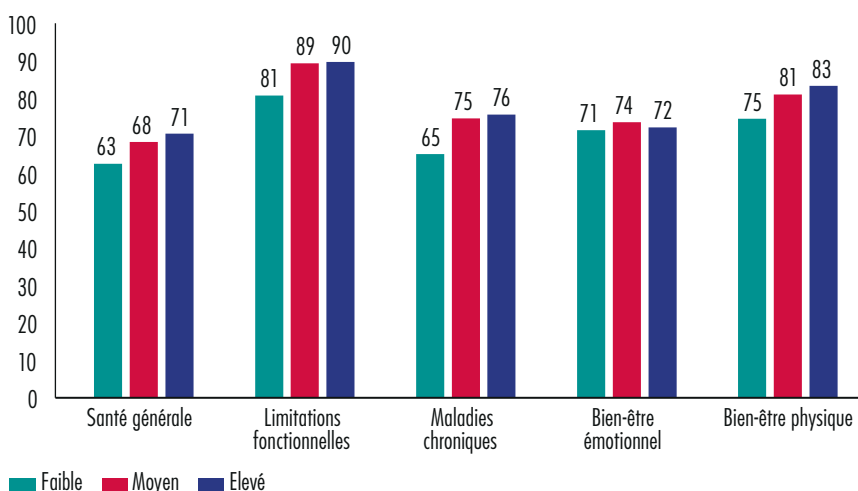
Note de lecture : Les chiffres indiquent le pourcentage des personnes affichant la caractéristique reprise dans la première colonne du tableau au sein de la population décrite à la première ligne. Par exemple, il y a 54,8 % de femmes dans la population très pauvre.

Mais le revenu n'est pas la seule chose qui compte pour le bien-être. Dans notre enquête, nous nous sommes intéressés en détail à l'état de santé des personnes ainsi qu'à la qualité de leur logement et du quartier dans lequel elles résident. Nous avons également étudié leur situation professionnelle et les caractéristiques des emplois des travailleurs. Nous avons ensuite examiné ce à quoi elles consacrent leur temps et dans quels biens elles dépensent leur revenu. Nous avons à nouveau pu observer de grandes différences au sein de ces autres dimensions.

Santé

Dans le cadre de notre enquête, nous avons mesuré en détails différentes facettes de la santé des Belges. Nos résultats suggèrent que la santé est étroitement liée aux caractéristiques sociodémographiques des individus. De manière évidente, nous observons un déclin des différentes dimensions de la santé (à l'exception du bien-être émotionnel³) avec l'âge. Ensuite, les personnes les plus pauvres (en termes de revenus) affichent des résultats nettement moins bons, et ce particulièrement au niveau des limitations fonctionnelles, des maladies chroniques et du bien-être physique. Les personnes disposant d'un niveau d'éducation supérieur (qui est probablement corrélé aux revenus) ont quant à elles en moyenne une meilleure santé. Nous observons par ailleurs des différences entre les régions : il s'avère que le bien-être émotionnel des Wallons est beaucoup plus faible que celui des Flamands. Le pays d'origine est lui aussi corrélé avec l'état de santé. De manière surprenante, les migrants n'affichent pas nécessairement de moins bons résultats. Au contraire, les personnes originaires d'Europe de l'Est apparaissent, et ce dans tous les domaines, être en meilleure santé que le Belge moyen. Finalement, nous observons de manière encore plus surprenante un lien étroit entre le niveau d'éducation du père (faible s'il n'a pas terminé le secondaire, moyen s'il n'est pas allé au-delà du secondaire, et élevé s'il détient un diplôme de l'enseignement supérieur) et le score (mesuré sur une échelle de 0 à 100) de santé obtenu par les répondants à la figure 2. Ce dernier résultat indique que le passé engendre des répercussions au-delà de la vie des individus.

³ Nous appelons le bien-être émotionnel ce qui se rapporte au sentiment que les gens ont d'être enthousiastes, pleins d'énergie, ou au contraire, sans enthousiasme, fatigués, déprimés.

Figure 2. Santé et niveau d'éducation du père

Logement

La qualité du logement et des relations avec le voisinage s'avère en moyenne être bonne dans notre échantillon. La relation entre les caractéristiques sociodémographiques et la qualité du logement et du cadre de vie apparaît moins évidente. La ligne de rupture se situe principalement entre les locataires et les propriétaires, et presque toujours au détriment des locataires. Les locataires souffrent davantage de manque d'espaces extérieurs et d'espaces verts autour de leur logement. Ils sont toutefois mieux lotis au niveau de certaines infrastructures, telles que la présence d'un bureau de poste ou de transports en commun dans le quartier. Ces résultats sont peut-être dûs au fait que les propriétaires choisissent de vivre en dehors des centres urbains.

L'âge semble avoir un effet limité sur la qualité du logement et du cadre de vie. Les personnes âgées ressentent davantage les problèmes de sécurité et le manque d'accessibilité des services, tandis que les ménages plus jeunes se plaignent plus du manque d'espace intérieur. Ces différences sont sans doute liées à l'évolution des besoins avec l'âge.

Cumul des désavantages

Jetons maintenant un œil aux trois dimensions – revenu, santé, logement – conjointement. Nous répartissons pour cela les répondants en trois groupes de taille égale pour chacune des trois dimensions : le tiers des personnes obtenant le score le plus faible, moyen ou le plus élevé en termes de revenus, de santé et de logement. Si les scores obtenus dans ces dimensions n'étaient pas corrélés, nous devrions mathématiquement observer un peu moins de 4% des personnes⁴ dans le groupe des personnes disposant d'un faible revenu, souffrant d'une mauvaise santé et vivant dans un logement comportant quelques défauts. Or, nous retrouvons 7,7% des personnes dans ce groupe. Il s'agit là de cumul des désavantages : les personnes qui s'en sortent moins bien en matière de revenus, ont plus de risques de moins bien se porter en terme de santé et de disposer d'un logement de moindre qualité.

⁴ Si les scores n'étaient pas corrélés, chaque individu aurait une chance sur trois d'appartenir au groupe affichant les moins bons résultats pour chacune des trois dimensions, quel que soit le score obtenu dans les autres dimensions. Nous observerions donc un tiers des personnes dans le groupe en moins bonne santé, de ce tiers, un tiers (donc un 9^e de la population totale) appartiendrait au groupe ayant un faible revenu et de ce neuvième, un tiers (donc un 27^e de la population totale, soit environ 4%) vivrait en plus dans un logement de moins bonne qualité.

Tableau 2. Cumul des désavantages

Revenus	Santé	Logement	Pourcentage
Faible	Faible	Faible	7,7%

Ici aussi, nous observons beaucoup de corrélation avec les catégories sociodémographiques qui étaient reprises dans l'analyse des pauvres en termes de revenus uniquement : les personnes qui cumulent les désavantages sont plus souvent célibataires, peu qualifiées, sans emploi et d'origine étrangère. Il y a aussi plus de femmes dans ce groupe. Une fois de plus, nous retrouvons les pensionnés d'avantage dans le groupe intermédiaire pour les trois dimensions.

Pauvre, mais heureux

Le problème inhérent à l'analyse du cumul des désavantages est qu'il n'est pas toujours possible d'identifier les personnes qui sont le plus dans le besoin et de trancher, par exemple, entre des personnes qui ont un logement moyen, un revenu plutôt faible et une bonne santé et des personnes qui ont un bon logement, une santé moyenne et un faible revenu.

Un tendance importante et croissante dans la littérature soutient que l'appréciation subjective des gens sur leurs conditions de vie est un bon indicateur de bien-être. Les gens se sentent-ils satisfaits de leurs conditions de vie ? Sont-ils heureux ? On enquête tellement à ce sujet aujourd'hui, que, petit à petit, des types de questions standards ont surgi afin de mesurer de tels sentiments de bien-être subjectifs. Il semble maintenant qu'il existe un lien significatif entre le fait de se sentir bien (la satisfaction à l'égard de la vie) et de ne pas cumuler les désavantages. Nous retrouvons ainsi certaines des caractéristiques sociodémographiques citées plus haut comme déterminants du bonheur et de la satisfaction à l'égard de la vie : les chômeurs et les célibataires apparaissent généralement moins satisfaits. Toutefois, cela ne s'applique pas aux femmes, et le lien avec le niveau de revenus apparaît être plus complexe. On peut donc présumer que les sentiments de bien-être subjectifs décrivent à tout le moins une réalité différente à celle dépeinte par les mesures objectives.

En effet, les liens généraux cachent parfois des questions difficiles. C'est pourquoi nous présentons de manière plus détaillée la relation entre la satisfaction à l'égard de la vie et les trois dimensions objectives du bien-être que nous venons d'aborder – le bien-être matériel, la santé et le logement – au tableau 3. La pratique couramment utilisée (et adoptée plus haut) pour estimer le bien-être matériel des membres d'une même famille consiste à diviser le revenu par unité de consommation et donc à attribuer le même montant à tous les membres au sein du ménage. Si par exemple le revenu de la famille composée de deux adultes et deux jeunes enfants équivaut à 2100 euros, nous estimons le bien-être matériel de chaque membre à 1000 euros (2100 divisé par l'échelle d'équivalence calculée plus haut de 2,1). Nos données nous permettent d'aller plus loin que cela et de prendre en compte la répartition de la consommation au sein de la famille. L'enquête MEqIn contient en effet des informations indiquant qui consomme quoi à la maison: quelles sont les dépenses qui profitent exclusivement à certaines personnes (comme par exemple les dépenses liées aux activités de temps libre en dehors du cercle familial ou l'argent

Tableau 3. Score obtenu dans les dimensions objectives du bien-être vs satisfaction dans la vie

Consommation personnelle	Santé	Logement	Satisfaction dans la vie 0-8	Satisfaction dans la vie 9-10
Faible	Faible	Faible	91,2%	8,8%
Elevé	Elevé	Elevé	72,3%	27,7%

... *Pauvre, mais heureux*

de poche des enfants) et quelles sont les dépenses qui profitent majoritairement à tous les membres de la famille (les dépenses liées au logement, par exemple). Cette répartition de la consommation au sein de la famille nous permet d'estimer la consommation personnelle de chaque membre, ce qui nous donne une image plus précise de leur bien-être individuel.

De manière quelque peu surprenante, nous constatons que près de 10% (8,8% précisément) des personnes qui ont une faible richesse matérielle, une mauvaise santé et un logement de piètre qualité se sentent *mieux* dans leur vie que plus de 70% (72,3% précisément) des personnes qui disposent d'un bien-être matériel élevé, d'une bonne santé et d'une situation confortable en matière de logement.

Cela est probablement lié à des différences en termes d'ambitions et d'attentes nourries par ces groupes de personnes. Nous avons présenté aux répondants trois types de situations imaginaires en matière de bien-être matériel et de santé : un niveau faible, moyen ou élevé dans les deux dimensions. Pour chacune de ces trois situations, nous leur avons demandé quel serait leur niveau de satisfaction dans la vie s'ils venaient à se retrouver dans cette situation. Il n'y avait pas beaucoup de désaccord quant à l'identification de la pire et de la meilleure situation. Mais lorsqu'il s'agissait d'attribuer un score à chaque situation, les personnes les plus diplômées associaient à la moins bonne situation un score bien plus faible que le score indiqué par les personnes les moins diplômées. Cette situation semblait visiblement insupportable aux personnes éduquées et elles déclaraient qu'elles se sentiraient très malheureuses si elles en arrivaient là. Pour les personnes peu éduquées cela n'a bien entendu rien d'agréable d'être pauvre, mais elles ont manifestement appris à vivre selon leurs moyens et associaient à ces situations un score de satisfaction plus élevé.

Une politique sociale basée sur un indice de bonheur accorderait donc davantage d'attention aux groupes de personnes qui s'en sortent objectivement mieux mais qui se sentent moins satisfaites de leur situation parce que leurs ambitions sont plus élevées. Cela nous semble difficilement défendable. De même, les personnes extraverties apparaissent indiquer des scores de satisfaction supérieurs à ceux des personnes introverties pour la même situation objective. Il ne nous semble pas non plus très recommandable d'un point de vue politique d'accorder plus d'attention aux personnes ayant certains traits de personnalité tels que l'introversion.

Un nouvel indicateur de bien-être

Le bien-être comporte donc beaucoup de facettes ou de dimensions. Au sein de chacune des dimensions analysées, nous observons une répartition assez inégale au sein de la population. Cela ne vaut pas seulement pour les dimensions matérielles telles que les revenus ou la consommation. Il existe également de grandes disparités au niveau des dimensions immatérielles comme la santé, l'emploi du temps ou le cadre de vie. Se baser uniquement sur le revenu pour mesurer le bien-être des personnes n'est donc pas une bonne idée. Bien qu'un faible revenu constitue souvent une entrave à une bonne qualité de vie, se focaliser uniquement sur les rentrées financières revient à négliger les inégalités profondes existant au sein des autres dimensions du bien-être.

Il vaut donc mieux mesurer le bien-être en tenant compte simultanément des différentes dimensions de la vie. Mais comment pouvons-nous mesurer le bien-être multidimensionnel ? Nous avons illustré pourquoi le bonheur, la satisfaction dans la vie et le cumul des désavantages ne sont pas de bons candidats pour un tel indicateur général du bien-être. Nous pouvons bien entendu demander aux gens à quel point ils trouvent ces différentes dimensions importantes. Nous l'avons fait aussi. Il s'avère d'ailleurs que les gens donnent généralement plus de poids à la santé qu'aux autres dimensions. Mais ces réponses en disent souvent peu sur la façon dont les gens confrontent les différentes dimensions. On les estime généralement

... Un nouvel indicateur de bien-être

toutes importantes ou très importantes. Nous avons donc demandé de les pondérer de manière plus précise.

Pour cela, nous avons tenté d'obtenir la disposition à payer des répondants pour certains domaines de leur vie (la santé par exemple). Nous avons procédé de la manière suivante : dans un premier temps, nous avons présenté aux répondants leur niveau actuel de consommation ainsi que les scores obtenus en terme de santé d'après notre questionnaire. Dans un second temps, nous leur avons demandé de confirmer qu'une situation dans laquelle ils disposeraient de la même consommation mensuelle mais d'une santé «idéale» serait meilleure à leur situation actuelle. Finalement, nous leur avons demandé de nous dire de quel montant de leur consommation personnelle ils seraient prêts à renoncer en échange d'une santé parfaite pendant les 12 prochains mois, de manière à se trouver dans une situation équivalente à leur situation actuelle. Ce montant correspond à la disposition à payer des répondants pour une situation idéale en matière de santé. Celle-ci s'élevait à environ 85 euros par mois, tandis que la disposition à payer pour une santé parfaite et un logement sans problèmes était en moyenne égale à 102 euros.

Ce sont bien-sûr des questions difficiles. Et les réponses ont montré que certaines personnes ne voulaient pas y répondre ou les avaient mal comprises. L'objectif était cependant d'évaluer les arbitrages que les gens font tous les jours : travailler plus ou passer plus de temps avec ma famille et mes amis ? Dîner dans un bon restaurant ou adopter un mode de vie sain ?

L'indicateur de bien-être multidimensionnel que nous avons proposé à partir de telles réponses est ce qu'on appelle le «revenu équivalent». Le revenu équivalent corrige les revenus ou le bien-être matériel de l'individu en fonction de sa situation dans d'autres dimensions, telles que la santé ou la qualité du logement. Il est donc obtenu en soustrayant de la consommation mensuelle des répondants leur disposition à payer pour une situation parfaite dans d'autres domaines de la vie. Dans notre exemple, un individu ayant une consommation mensuelle de 1000 euros et une disposition à payer pour une santé parfaite de 100 euros a un revenu équivalent égal à 900 euros. Ce qui est intéressant avec cet indicateur, c'est que cette correction dépend de l'importance que les individus eux-mêmes attachent à ces autres dimensions de leur bien-être. Pour ceux dont le logement est plus important que la santé, une moins bonne situation en matière de logement pèsera plus qu'une mauvaise santé dans la correction du revenu.

Prenons maintenant un autre exemple : supposons que nous voulons comparer deux personnes. La première a une consommation mensuelle de 1500 euros et est en parfaite santé. La seconde a une consommation plus élevée (1800 euros par mois) mais d'importants problèmes de santé. Si cette personne est prête à renoncer à 800 euros pour se trouver dans une situation idéale en terme de santé, cela signifiera qu'elle estime ses problèmes de santé très lourds. On interprétera sa réponse en disant que sa situation actuelle est équivalente à une situation où elle est en parfaite santé et où elle dispose d'un revenu de 1000 euros. Cela nous permet donc de conclure qu'elle se trouve dans une moins bonne situation que la première personne, qui est en parfaite santé. Si par contre cette seconde personne nous répond 100 euros, cela signifie qu'elle attache relativement moins d'importance à sa santé. De la même manière que ci-dessus, on dira qu'elle a un revenu équivalent de 1700 euros, et elle sera donc considérée comme ayant un bien-être supérieur à la première personne.

Ainsi, les chercheurs et décideurs politiques évitent de procéder de manière paternaliste et d'imposer une certaine vision de ce qui est important dans la vie dans la comparaison multidimensionnelle du bien-être. Mais ce n'est pas non plus un critère purement subjectif : celui qui est en très bonne santé va vouloir renoncer à moins de revenus pour trouver dans une situation équivalente avec une santé parfaite que quand cette même personne part d'une situation dans laquelle elle est très malade mais a un revenu plus élevé.

Qui sont les plus démunis ?

Le tableau 4 montre à quel point le revenu équivalent s'écarte des autres indicateurs du bien-être, qui sont moins bons mais plus largement répandus, tels que les revenus ou la satisfaction dans la vie. Nous avons, entre autres, calculé des revenus équivalents en tenant compte de la situation des personnes en matière de santé et de logement. En pratique, nous utilisons la valeur monétaire de la consommation personnelle de biens et services plutôt que le revenu pour mesurer le bien-être matériel. Cela a permis de prendre également en compte la répartition inégale de celui-ci au sein des ménages, ce qui n'est pas possible lorsque l'on utilise le revenu par unité de consommation comme indicateur du bien-être matériel.

Ensuite, nous avons classé les répondants du bien-être le plus faible au bien-être le plus élevé selon notre indicateur. Sur base de ce classement, nous les avons répartis en 10 groupes de taille égale. Nous examinons les caractéristiques des 10% des Belges ayant le plus faible niveau de bien-être (dans la 2^e colonne du tableau) et nous les comparons à celles des 10% des Belges les plus pauvres en terme de bien-être matériel (3^e colonne) et à celles des 10% qui obtiennent les moins bons résultats en terme de satisfaction à l'égard de la vie (4^e colonne).

Le tableau montre que les personnes affichant le bien-être le plus bas selon le revenu équivalent (présentées dans la 2^e colonne) ont une consommation personnelle plus élevée, mais aussi un indice de santé plus faible que lorsqu'on examine uniquement la consommation personnelle (3^e colonne). C'est logique : les personnes malades et celles attachant plus d'importance à une bonne santé ont un revenu équivalent plus faible (car une disposition à payer pour une meilleure santé plus élevée) et donc plus de chance d'appartenir au décile le plus bas. Nous remarquons par ailleurs que moins de migrants appartiennent au groupe ayant le plus faible niveau de bien-être. Cette observation va dans le sens de l'exemple cité plus haut selon lequel les migrants issus d'Europe de l'Est sont en moyenne en meilleure santé que le reste de la population.

Tableau 4. Qui fait partie des 10 % affichant le niveau de bien-être le plus bas selon différentes approches ?

	Selon le revenu équivalent (consommation personnelle, santé, logement)	Selon la consommation personnelle (bien-être matériel)	Selon la satisfaction dans la vie (bien-être subjectif)
Consommation personnelle	345,92 euro	240,37 euro	714,12 euro
Indice de santé (un indice plus élevé correspond à une meilleure situation)	64,20	68,41	52,00
Logement (un indice plus élevé correspond à une meilleure situation)	79,65	79,77	75,99
Femme	57%	62%	48%
En couple	61%	59%	42%
Migrant	19%	25%	17%
Hautement qualifié	18%	14%	18%
Sans emploi	16%	19%	12%
Retraité	31%	33%	26%

Note de lecture : Les chiffres indiquent les caractéristiques des personnes affichant le niveau de bien-être le plus bas selon 3 indicateurs alternatifs du bien-être : le revenu équivalent, le bien-être matériel et le bien-être subjectif.

... Qui sont les plus démunis ?

Si nous analysons la 4^e colonne, reprenant les caractéristiques des personnes avec la plus faible satisfaction à l'égard de la vie, l'histoire est différente. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la satisfaction est non seulement déterminée par les conditions de vie des répondants, mais aussi par leurs attentes et aspirations. Ce principe est illustré ici de manière concrète : les répondants qui sont les moins satisfaits de leur situation disposent d'un bien-être matériel bien plus élevé que ceux qui appartiennent au groupe le plus démuné selon le revenu équivalent. En revanche, les personnes les moins satisfaites ont une moins bonne santé et un moins bon logement que ces derniers. Elles sont par ailleurs moins souvent en couple et, comme mentionné plus haut, moins souvent des femmes. Parmi les 10% les plus pauvres selon le revenu équivalent, nous retrouvons plus de personnes sans emploi et de pensionnés que chez les 10% les moins satisfaits de leur vie. Toutefois, la proportion des personnes sans emploi est bien plus faible que dans la 3^e colonne, qui reprend les caractéristiques des pauvres d'un point de vue matériel.

Nous retrouvons enfin plus de pauvres en termes de revenus et moins de personnes cumulant les désavantages parmi les plus démunis selon notre indicateur de pauvreté que sur base de la satisfaction dans la vie.

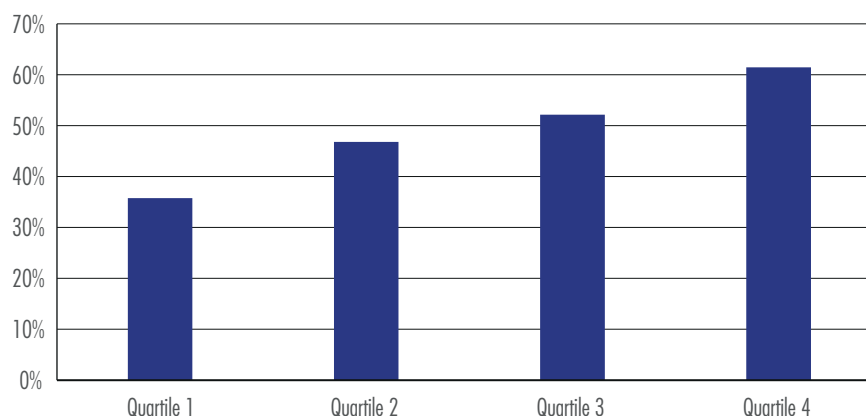
Un coup d'œil au sein des familles

Le tableau 4 montre en outre que les femmes sont largement majoritaire (62%) dans le groupe des 10% les plus pauvres du point de vue de la consommation personnelle. Ce résultat suggère que le bien-être matériel est susceptible d'être réparti de manière inégale au sein des couples hétérosexuels.

Nous savions déjà, par le biais de nombreuses études, que les hommes et les femmes ont en général des emplois du temps différents. Nos données le confirment : beaucoup de femmes consacrent proportionnellement plus de temps que leurs partenaires à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères. Cependant, le temps total passé à travailler (et à se rendre au travail), à s'occuper des enfants et à effectuer des tâches ménagères s'avère être équivalent entre les partenaires. Il convient toutefois de souligner que ces moyennes cachent de grandes disparités parmi les femmes: on remarque notamment que les mères d'enfants mineurs qui ont un emploi assument la plus grosse charge de travail (domestique et marchand). Mais il n'y a pas que la quantité de temps libre qui diffère : la répartition des dépenses des ménages s'avère aussi être parfois très inégale entre les partenaires.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons collecté des données sur les dépenses consacrées à divers biens de consommation privés de tous les membres de la famille. Si nous examinons les moyennes globales, la répartition de la consommation privée semble être égale. Nous illustrons toutefois à la figure 3 que ces moyennes cachent une fois de plus de grandes disparités. Nous y avons classé tous

Figure 3. Part des dépenses privées des femmes



... Un coup d'œil au sein des familles

les couples selon la part de la consommation privée revenant à la femme, de la plus petite à la plus grande et les avons répartis en quatre groupes égaux (appelés quartiles). Dans le groupe au sein duquel les femmes reçoivent la plus petite part (le 1^{er} quartile), cette part équivaut à 35% en moyenne. Même dans le 3^e quartile, les femmes atteignent en moyenne à peine plus de la moitié de la consommation privée totale. Ce n'est que dans le groupe comprenant les femmes percevant la part la plus élevée qu'elles peuvent prétendre à une part du gâteau substantiellement plus élevée que leur partenaire.

Ces chiffres sur la répartition de la consommation au sein même de la famille sont uniques en Belgique. Ils permettent d'aller plus loin dans l'analyse des inégalités que lorsque l'on base celle-ci sur les revenus disponibles par unité de consommation, qui sont par définition égaux pour tous les membres du ménage.

Au-delà des chiffres ... l'intérêt social

Nos chiffres démontrent que le choix d'un indicateur individuel de bien-être est important pour déterminer qui sont les pauvres. Dans la mesure où la politique sociale souhaite accorder une attention prioritaire aux plus démunis de la société, nos résultats sont pertinents sur le plan social.

Afin d'élaborer de telles politiques sociales, il convient en effet d'identifier les personnes affichant le bien-être le plus bas. Le choix d'un indicateur de bien-être n'est donc pas un exercice purement académique dépourvu d'implication. Il convient donc de garder à l'esprit que mettre l'accent sur les aspects matériels uniquement tels que la consommation personnelle revient à négliger les personnes qui s'en sortent le moins bien au niveau des aspects immatériels de la vie. Tandis que focaliser son attention sur la satisfaction qu'ont les gens à l'égard de leur vie attribue un poids trop important aux facteurs subjectifs : les personnes qui sont les moins satisfaites ne sont pas toujours celles qui vivent dans les pires conditions. Même si sa mise en œuvre doit encore être précisée, une mesure comme le revenu équivalent représente une nouvelle approche prometteuse pour l'identification des personnes qui vivent dans les conditions les plus difficiles dans notre société. Nous espérons donc que les résultats issus de la base de données MEqIN pourront être le point de départ d'un débat scientifique sur un sujet qui touche chaque individu dans la société.

Bart Capéau est post-doctorant au département d'Économie de la KU Leuven.

Laurens Cherchye est professeur ordinaire à la KU Leuven, associé de recherche honoraire à l'UCL (Londres) et chercheur associé international à l'IFS (Londres).

Koen Decancq est chargé de cours à la Faculté des Sciences Sociales de l'UAntwerpen et chercheur associé à la LSE et au CORE (UCL).

André Decoster est professeur ordinaire au Département d'économie de la KU Leuven.

Bram De Rock est professeur ordinaire à ECARES (ULB) et au Département d'Économie de la KU Leuven.

François Maniquet est professeur ordinaire au Département d'économie de l'UCL et chercheur au CORE (UCL).

Annemie Nys est doctorante au Département d'économie de l'UAntwerpen.

Guillaume Périlleux est doctorant à la Solvay Brussels School of Economics and Management (ULB).

Eve Ramaekers est post-doctorante au CORE (UCL).

Zoé Rongé est doctorante au Département d'économie de la KU Leuven.

Erik Schokkaert est professeur ordinaire au Département d'économie de la KU Leuven et chercheur au CORE (UCL).

Frederic Vermeulen est professeur ordinaire à la KU Leuven et chercheur associé international à l'IFS (Londres) et au Institute of Labor Economics (Bonn).

Bart Capéau,

Laurens Cherchye,

Koen Decancq,

André Decoster,

Bram De Rock,

François Maniquet,

Annemie Nys,

Guillaume Périlleux,

Eve Ramaekers

Zoé Rongé,

Erik Schokkaert,

Frederic Vermeulen.

francois.maniquet@uclouvain.be

zoe.ronge@kuleuven.be

REGARDS ÉCONOMIQUES
IRES-UCLouvain

Place Montesquieu, 3
B1348 Louvain-la-Neuve
regard-ires@uclouvain.be
tél. 010 47 34 26

www.regards-economiques.be

Directeur de la publication
Vincent Bodart

Rédactrice en chef
Muriel Dejemeppe

Secrétariat & logistique
Virginie Leblanc

Graphiste
Dominique Snyers

Comité de rédaction
Paul Belleflamme

Vincent Bodart
Muriel Dejemeppe
Frédéric Docquier

Jean Hindriks
Marthe Nyssens
William Parienté
Frédéric Vrans



ISSN 2033-3013

 **UCLouvain**